



Service à Gestion Distincte
Aides publiques &
Incitants financiers
Bd Tirou 104
6000 Charleroi

Institut d'enseignement de promotion sociale de la
Communauté française - Cefor

Monsieur BENOIT LE GAL
Boulevard Cauchy, 0
5000 NAMUR

N/réf. : 0004/FC2700/Dispenses/018.18
Votre contact : Service Dispenses
Mail : dispenses@forem.be

Madame,
Monsieur,

Charleroi, 19 juin 2020

Concerne : Les formulaires de demande de dispense de disponibilité pour les demandeurs d'emploi indemnisés en chômage inscrits à un cycle d'études ou de formation

Dans le cadre de la rentrée académique 2020/2021, nous souhaiterions attirer votre attention sur le fait que des nouveaux formulaires d'introduction d'une demande de dispense de disponibilité pour les demandeurs d'emploi indemnisés sont en application.

Ils sont disponibles sur le site du Forem via les liens suivants :

D93 : https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391459532718/200611_D93_formulaire.pdf

D94A : https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391459533016/2006911_formulaire_D94A.pdf

Par ailleurs, l'octroi d'une dispense de disponibilité est conditionné par le suivi d'études comprenant un minimum de 20 heures en moyenne par semaine, ou 27 crédits par an (principalement du lundi au vendredi avant 17h).

Dans le cadre du Covid-19, les dispenses octroyées pour l'année académique de 2019/2020 ont été prolongées automatiquement de trois mois en application de l'article 20 de l'AGW de pouvoirs spéciaux n°11 du 31/03/2020 (MB 03/04/2020 - Section 13), relatif aux diverses dispositions prises en matière d'emploi.

Cependant, nous invitons les étudiants concernés à introduire leur demande de prolongation pour couvrir l'année académique 2020/2021 avant le 31/10/2020.

Par contre, si leurs études prennent fin avant le terme de leur dispense ils doivent introduire une demande de fin prématurée auprès de leur organisme de paiement (syndicats ou CAPAC) et se réinscrire comme demandeur d'emploi au Forem

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'Administratrice générale
Par délégation,

Claude FREDERICKX – Directeur
Service à Gestion Distincte
Aides publiques et incitants financiers